



N° 11906*02

MINISTÈRE de l'AGRICULTURE, de l'ALIMENTATION, de la PÊCHE et des AFFAIRES RURALES

Direction Générale de l'Alimentation

Sous-Direction de la Qualité et de la Protection des Végétaux

251 rue de Vaugirard
75732 PARIS CEDEX 15

DEMANDE ADMINISTRATIVE PREPARATION PHYTOPHARMACEUTIQUE

Décret n°94-359 du 5 mai 1994

Cadre réservé à l'administration

Date de réception :

N° d'enregistrement :

Numéro d'autorisation :

1. IDENTIFICATION du DEMANDEUR :

11. Coordonnée de la société détentrice de l'autorisation actuelle ou future

12. Nom, prénoms et coordonnées du responsable du dossier

2. IDENTIFICATION DE LA PREPARATION :

21. Désignation commerciale du produit :

3. IDENTIFICATION DE LA PREPARATION DE REFERENCE :

31. Désignation commerciale du produit :

32. Numéro d'homologation du produit :

4. IDENTIFICATION DE LA DEMANDE :

Cocher la case correspondant à la demande



Se reporter au(x) notice(s) Cerfa suivantes

410. Autorisation de mise sur le marché d'une préparation contenant au moins une nouvelle substance active

50851#02

411. Autorisation de mise sur le marché d'une préparation ne contenant que des substances actives anciennes (sur le marché au 25/7/1993) ou des substances actives inscrites sur liste positive communautaire

50852#02

41A. Rodenticide

50859#02

42. Renouvellement d'autorisation de mise sur le marché d'une préparation déjà autorisée

50856#02

43. Autorisation de mise sur le marché d'une préparation générique (bis)

50853#02

44. Extension d'usage d'une préparation déjà autorisée

44A. Usage majeur 44B. Usage mineur

50854#02, 50861#02, 50862#02

45. Changement mineur de composition d'une préparation déjà autorisée

50855#02

46. Autorisation de mise sur le marché d'une préparation identique (second nom commercial)

50856#02

47. Changement de nom d'une préparation déjà autorisée

50856#02

48. Transfert ou revente entre sociétés d'une préparation déjà autorisée ou en cours d'autorisation

50856#02

49. Demande de mention(s) 49A « emploi autorisé durant la floraison » (abeilles) 49B « emploi autorisé dans les jardins » 49C « utilisable en agriculture biologique »

50858#01, 50860#02

Date, cachet de la société, signature et nom du signataire en toutes lettres :

Fiche complémentaire à une demande d'autorisation de distribution pour expérimentation

5. IDENTIFICATION DE LA PREPARATION :**51. COMPOSITION EN SUBSTANCES ACTIVES :**

	Substance active	Teneur en substance active pure	
		gramme par litre ou Kg	% poids/poids
1			
2			
3			
4			
5			
6			

52. Type de formulation (code GIFAP)

--

53. Fonctions

Herbicide Insecticide Fongicide Acaricide
 Régulateur de croissance Stimulateur des défenses de la plante Autre (préciser)

6. DESCRIPTION DE LA PREPARATION :

61. Etat physique de la préparation
 62. Couleur de la préparation
 63. Odeur de la préparation
 64. Valeur de pH 65. Densité relative *Préparations liquides seulement*

7. CARACTERISTIQUES DE L'EMBALLAGE D'ORIGINE :**71. Type de conditionnement :**

Cocher la case correspondant au type d'emballage

Bidon Carton Sac Autre Préciser le type de conditionnement en case 73

Nature du matériau d'emballage Taille de l'ouverture (en cm)

72. **Masse ou volume net :** Quantité et unité (kilogramme ou litre)

73. Commentaires

--

9. PROPOSITION DE CLASSIFICATION ET D'ETIQUETAGE :
91. Propriétés Physiques

	Méthode	Résultat	Classification
911. Point d'éclair (si requis)			
912. Propriétés explosives			
913. Propriétés oxydantes			
914. Viscosité et tension de surface			

92. Toxicité aiguë (études expérimentales)

	Espèce	Sexe	Souche	Méthode	Résultat	Classification
921. DL50 orale						
922. DL50 cutanée						
923. CL50 inhalation						
924. Irritation oculaire						
925. Irritation cutanée						
926. Sensibilisation cutanée						
927. Irritation voies respiratoires						
928. Sensibilisation voies respiratoires						

93. Ecotoxicité

	Espèce	Durée	Méthode	Résultat	Classification
931. DL50 Oiseau					
932. CL50 Poisson					
493. CE50 Daphnie					
934. CE50 Algue					
935. DL50 Abeille Orale					
936. DL50 Abeille cutanée					

94. Rappel du classement de la ou des substances dangereuses (substances actives et formulants)

Substance dangereuse	Classement	Source

95. PROPOSITION DE CLASSEMENT

- 951. Symbole de danger**
 Xi - Irritant Xn - Nocif T - Toxique T+ Très toxique
 O - Comburant F - Facilement inflammable F+ - Extrêmement inflammable
 E - Explosif C - Corrosif N - Dangereux pour l'environnement *SSCL - Sans Classement*

952. Phrases de risque (R) et conseils de prudence (S) associés

--

953. Autres propositions

--

954. Commentaires

--